

# SCRIPTA

---

**Numéro Scripta :** 6096

**Auteur(s) :** Renouf, Bayeux (vicomte)

**Bénéficiaire(s) :** Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

**Genre d'acte :** notice

**Authenticité :** non suspect

**Datation :** [1050-1066]

**Action juridique :** donation

**Langue du texte :** latin

## Analyse

Renouf, vicomte de Bayeux, donne à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux, en présence de son épouse Adèle, un hôte, une once d'or, une embarcation dans son port de [Sainte-Honorine-des-]Pertes et chaque année un cheval chargé de poissons. En retour, il obtient d'être associé aux prières des moines et demande que son nom et ceux de son épouse et de ses fils soient inscrits dans l'obituaire de la communauté.

## Tableau de la tradition

### Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A186, p. 173.

### Indications

Musset Lucien, *Histoire institutionnelle des ports*, dans *Autour du pouvoir ducal normand, Xe-XIIIe siècles*, Bouvris Jean-Michel, Maillefer Jean-Marie, Musset Lucien, Caen, Annales de Normandie, Cahier des Annales de Normandie ; 17, 1985, p. 114-128, p. 119, n. 35. Gazeau Véronique, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux au XIe siècle*, dans *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset*, Caen, Annales de Normandie, Cahier des Annales de Normandie ; 23, 1990, p. 237-254, p. 248. Musset Lucien, *Comment on vivait au Moyen Âge dans la région de Pont-Audemer, d'après les chartes de Préaux, XIe-XIIIe, Connaissances de l'Eure*, 1979, p. 14.

## Dissertation critique

Sur la datation de cet acte, voir ROUET, *Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux*, n° A186, p. 173.

Texte établi d'après a

Regnante Willelmo, Roberti comitis filio, Rannulfus, vicecomes Bajocis, presente uxore sua Adelide, dedit sancto Petro propter societatem quam accepit a nobis unum hospitem plenarium, untiam auri unam, in suo portu quod Pertis vocatur navem unam, equum unum oneratum piscibus omnibus annis. Propter quod precatus est ut nomen suum et uxoris filii sui in nostro scriberemus libro.

Signum (crux) Rannulfi. Signum (crux) Adelidis, uxoris ejus.